

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL DE LA MAZURE sur la commune principale de l'AIOT 18 La Mazure 50570 Carantilly.

La référence de votre dossier est A-3-Q0JX7NNM6 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 10/10/2023 à 14h43 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **18140005200021**

Organisme : **CHAMBRE REGIONALE D AGRICULTURE DE NORMANDIE**

Fonction : **Conseiller**

Personne morale

N° SIRET **88210656000015**

Raison sociale **EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DE LA MAZURE**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

18 LA MAZURE

LA MAZURE

50570 CARANTILLY

Signataire

Qualité : **associé gérant**

Référent

Fonction : **associé gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EARL DE LA MAZURE**

Description des activités :

Activité d'élevage de vaches laitières avec production laitière de 800 000 litres de lait à terme, et activité d'engraissement de bœufs normands. 3 sites d'élevage: - la mazure à carantilly: Ancien site de production laitière. Logement en logettes de génisses de renouvellement dont le lisier sera raclé vers une fosse circulaire béton non couverte de 450 m3 en projet. Logement sur litière accumulée de jeunes animaux mâles et femelles. - la quelière à Quibou: stabulation logettes vaches laitières et bloc traite EPI 2 x 7. Le lisier et les eaux de salle de traite sont et seront stockés dans une fosse circulaire béton non couverte de 950 m3 et une fosse complémentaire en projet de 650 m3 total. - la goujonnière à Quibou: stabulation litière accumulée bovins engrais.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **18 La Mazure 50570 Carantilly**

X : 389971

Y : 6893804

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **50750 QUIBOU**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 110 u	D	
2101	2101-1-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre d'animaux 65 u	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

lisier de bovins / eaux de salle de traite / fumier très compact de bovins

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
050134359	EARL DE LA MAZURE	1 2 3 4 5
050134359	EARL DE LA MAZURE	6 7 8 9
050134359	EARL DE LA MAZURE	10
050134359	EARL DE LA MAZURE	11 12 13
050134359	EARL DE LA MAZURE	14 15 16
050134359	EARL DE LA MAZURE	17 18 19
050134359	EARL DE LA MAZURE	20 21 22
050134359	EARL DE LA MAZURE	23 24 25
050134359	EARL DE LA MAZURE	26 28 29

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **138**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **8175**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **8175**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **8175**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **4**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**produits vétérinaires : bac jaune bâches, ficelles: point de collecte AGRIAL huile: pas de vidanges
fériel: ferailleur bidons plastiques: collecte terredici**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **citerne souple de 120 m3 en projet sur le site la quellière à QUIBOU**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :
extincteurs

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)